



Communiqué de Presse

Lundi 20 juin 2011

Lancement de l'Offre BUSINESS

BUS ILLIMITÉ
17,05 €/MOIS*
3 premiers mois découverte à 7,05€

Le BUS
○ Sécurité ○ Rapide ○ Cher!
○ Écologique ○ Citoyen ILLIMITÉ !!

A Vendre Citadine Diesel cause

OFFRE BUSINESS

merci de me contacter au
05 45 12 10 11

Trajet MAISON/TRAVAIL en voiture
Essence = 60€/mois
Assurance = 49€/mois
Entretien = 50€/mois
Parking = 100€/mois
Total = 259€/mois !!

STGA
www.stga.fr

* Prime Transport Employeur déduite.

RESUME

La STGA lance à partir du 20 juin 2011 une nouvelle offre commerciale destinée aux salariés des entreprises et administrations de GrandAngoulême. Cette offre, couplée à la prime transport, permet d'essayer les transports en commun à un coût avantageux pour les salariés.



Des actifs à conquérir...

Une très petite minorité des personnes actives utilise le réseau de bus de GrandAngoulême alors même que la plupart des grands employeurs de GrandAngoulême sont très bien desservis par ce réseau.

La cible des actifs reste donc à sensibiliser et à conquérir.

Un contexte réglementaire favorable aux salariés

Depuis 2009, la loi relative à la **prime transport** indique que les employeurs doivent rembourser **50%** du coût des abonnements de transport public utilisés par leurs salariés pour se déplacer **entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail**.

- quelle que soit l'entreprise : privées ou publiques, toutes les entreprises sont soumises à cette législation sans minimum d'effectif.
- quel que soit le contrat de travail : CDI, CDD, temps partiel, temps plein, apprentissage...
- quel que soit l'abonnement : mensuel ou annuel

Le compte est normalement bon

Déjà, cette aide gouvernementale place l'abonnement mensuel de bus (34,10€) pour un salarié à **17,05€/mois** (prime transport déduite). Si l'on compare les coûts inhérents à la possession d'un véhicule, le compte est bon...Le coût de possession d'un véhicule revient en moyenne à plus de **200€/mois...**

Une offre d'essai percutante...



Cette mesure gouvernementale ne semble pas suffire à convaincre les salariés puisque les abonnements LIBERTE n'ont pas progressé de manière significative en 2010 par rapport à 2009.

Partant du principe que les freins aux changements viennent parfois de la simple méconnaissance, la STGA lance aujourd'hui **l'offre BUSiness**.

Cette offre commerciale permet aux salariés des entreprises et administrations non encore usagers du bus **d'essayer sans engagement pendant 3 mois** le réseau de transport en commun pour **7,05€/mois**, prime employeur déduite. La STGA offre aussi à cette occasion les frais de création de la Magicarte.



Comment profiter de l'offre BUSINESS ?

Au Kiosque STGA*	Par Correspondance
<p>Retrouvez nos hôtesses d'accueil au kiosque STGA, place Bouillaud à Angoulême muni de :</p> <ul style="list-style-type: none">- pièce identité- dernier bulletin de salaire ou attestation de l'employeur datée du mois en cours spécifiant la nature de votre contrat de travail- règlement de 24,10€ (34,10€-10€ de réduction STGA) <p>L'hôtesse vous offrira votre chéquier BUSINESS, et vous prendra directement en photo pour créer votre Magicarte. Le ticket de caisse vous permettra d'obtenir le remboursement de la prime transport par l'employeur</p> <p style="text-align: center;"></p> <p>Vous pourrez directement repartir avec votre carte et votre premier mois d'abonnement !</p>	<p>Télécharger le bulletin d'inscription et renvoyer le tout accompagné d'une copie de votre dernier bulletin de salaire ou attestation de l'employeur datée du mois en cours et spécifiant la nature de votre contrat, un chèque de 24,10€ (34,10€-10€ de réduction STGA), une photo</p> <p>Nous vous renverrons par courrier :</p> <ul style="list-style-type: none">- votre Magicarte- votre chéquier BUSINESS pour les deux prochains mois- le Guide Bus STGA- votre ticket de caisse pour le remboursement de la prime transport par l'employeur <p style="text-align: center;"></p> <p>Vous recevrez chez vous votre carte sous quelques jours...</p>

Des services adaptés aux actifs

LA STGA fait partie des réseaux de bus urbains les plus dynamiques en matière d'information clientèle et rend les voyageurs actifs dans leur recherche d'information :

- Sur internet, chez vous ou au travail
 - o Préparer vos itinéraires
 - o Consulter les horaires des prochains bus en temps réel
 - o Recevez par mail, les déviations des lignes de bus
- En ville, sur votre Smartphone
 - o Consulter les horaires en temps réel sur le site mobile m.stga ou en scannant le QR Code des arrêts de bus
 - o Localiser les arrêts de bus les plus proches avec google map
 - o Recevez par Sms, les déviations des lignes de bus

C'est donc plus que jamais le moment d'essayer le bus !

Choisir les transports en commun pour venir travailler, c'est choisir :

- de faire des économies, le transport public coûte en moyenne beaucoup moins cher qu'une voiture individuelle,
- de gagner en qualité de vie : pas de stress pour se garer, moins de risques d'accidents...
- d'être acteur dans la protection de notre environnement.

**Contact : Sophie VIOLLEAU – Service Clientèle STGA - 554, Route de Bordeaux
16 000 Angoulême – Tél. : 05 45 65 25 25 – www.stga.fr**

A propos de la STGA

La STGA (Société de Transport du Grand Angoulême), SEM au capital de 600 000€, transporte chaque année 9,5 millions de voyageurs dans les 15 communes de l'agglomération (110 000 habitants). Le réseau comporte 221 kilomètres de lignes urbaines et 1068 points d'arrêts. Près de 100 bus réalisent plus de 4 millions de kilomètres par an.

